

## PROCÈS-VERBAL

2<sup>e</sup> réunion

**Le lundi 30 mars 2009**

Salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du Pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Gil Rémillard, le P<sup>r</sup> Martin Buteau agissant à titre de secrétaire.

### Les membres suivants sont présents :

M. Gil Rémillard, président	M. Carl Gladu-Léger
P <sup>r</sup> Bruno-Marie Béchar, recteur	M. Sylvain Guertin
P <sup>r</sup> Jacques Beauvais, vice-recteur	P <sup>r</sup> John Ingham
P <sup>r</sup> Martin Buteau, secrétaire général	P <sup>r</sup> Kenneth C. Johns
P <sup>r</sup> Denis Marceau, vice-recteur	M. Nicolas Lemay
P <sup>r</sup> Louis Marquis, vice-recteur	P <sup>r</sup> Luc Lavoie
P <sup>r</sup> Alain Webster, vice-recteur	M. Robert Rodrigue
M. Pierre Bilodeau	M. Maurice St-Louis
M. Jean-François Carrier	P <sup>re</sup> Armande Saint-Jean
M. Gilles Côté	M. Mario Scali
M. Gilles Daoust	P <sup>r</sup> Hervé Walti
M. Daniel Gaucher	M. Jean-François Wehrung
M <sup>me</sup> Patricia Gauthier	

M. Mario Scali arrive au cours de la résolution CA-2009-03-30-04.

### Les membres suivants se sont excusés :

M <sup>me</sup> Marie-France Bélanger	M. Daniel Grégoire
M. Normand W. Bernier	

### La personne suivante est invitée :

La P<sup>re</sup> Luce Samoïsette est invitée à partir de la résolution CA-2009-03-30-04 et quitte après la résolution CA-2009-03-30-08.

CA-2009-03-30-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière, le conseil d'administration adopte à l'unanimité l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir :

- retiré le point 4. *Communication du recteur*,
- déplacé au point 4. le point 13.1 *Rectorat – nomination*;
- convenu de traiter simultanément au point 9.2 *Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke – ajustement des cotisations – approbation* le point 9.4 *Règlement du régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke (Règlement 2575-003) – modification – approbation*.

CA-2009-03-30-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 février 2009

Le P<sup>r</sup> Kenneth C. Johns précise que son nom devrait apparaître pas parmi les membres présents.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres présents à la réunion du 16 février 2009 adoptent le procès-verbal de cette réunion, tel qu'il a été soumis aux membres à l'avance, en y incluant la correction précisée.

CA-2009-03-30-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 16 février 2009

Résolution CA-2009-02-16-10 – Le vice-recteur à l'administration et au développement durable fait l'état de la situation relatif à l'acquisition de la Maison Nazareth et répond aux questions des membres.

### **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

CA-2009-03-30-04

Rectorat – nomination

La P<sup>re</sup> Luce Samoisette est invitée pour faire une courte présentation et répondre aux questions des membres. Ensuite, elle se retire pour la délibération et la prise de décision. Une fois nommée, à l'invitation du conseil, elle réintègre la réunion pour la poursuite des travaux et accepte d'assister, à titre d'invitée, aux séances du conseil jusqu'à son entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juin prochain.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, conformément à l'article 52.15 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, le conseil d'administration nomme rectrice de l'Université de Sherbrooke la P<sup>re</sup> Luce Samoisette, pour un mandat de cinq ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2009 et se terminant le 31 mai 2014, sous réserve de la confirmation par le chancelier (document en annexe).

### **VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES**

CA-2009-03-30-05

Recommandations du conseil universitaire – rapport du vice-recteur aux études

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration approuve :

- la modification du programme de baccalauréat d'études générales en éducation de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe, et autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2009;
- la création du microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en écologie pratique de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe, étant entendu que des précisions devront être apportées sur le contenu et l'évaluation de certaines activités, et autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2009.

## VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES ET À LA FORMATION CONTINUE

CA-2009-03-30-06

Recommandations du conseil universitaire – rapport du vice-recteur aux études supérieures et à la formation continue

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration approuve :

- le plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de doctorat en administration, tel qu'il est présenté en annexe, étant entendu qu'il y aura un suivi de la part du vice-recteur aux études supérieures et à la formation continue quant aux remarques faites par le comité du conseil universitaire dans son rapport au point 3.4, mandate le comité de direction pour adapter le plan de réalisation des recommandations en tenant compte notamment des ressources disponibles, et confie à la Faculté d'administration la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan;
- la création du programme de diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en transfert technologique du Centre universitaire de formation continue, de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit et de la Faculté de génie, sous réserve de l'approbation du conseil de faculté de la Faculté d'administration, et, à cet effet, adopte la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe, et autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2009;
- la création du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en common law et droit transnational I, du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en common law et droit transnational II ainsi que la modification du programme de maîtrise en droit de la Faculté de droit et, à cet effet, adopte les fiches signalétiques, telles qu'elles apparaissent en annexe, et autorise la mise en œuvre des programmes créés et du programme modifié à compter du trimestre d'été 2009.

## VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CA-2009-03-30-07

*Budget de fonctionnement 2008-2009 – suivi budgétaire*

M<sup>mes</sup> Elaine Godbout, directrice du Service des ressources humaines et financières, et Danielle Landry, responsable des budgets de fonctionnement, sont invitées pour la présentation de ce point.

Le conseil demande, pour une prochaine séance du conseil, de faire le point sur le mandat et le financement du Bureau de liaison entreprises-Université (BLEU).

Le conseil d'administration reçoit du vice-recteur à l'administration et au développement durable l'information relative au suivi budgétaire du *Budget de fonctionnement 2008-2009* (document en annexe).

CA-2009-03-30-08

*Budget de fonctionnement 2009-2010 – orientations budgétaires – adoption*

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction, le conseil d'administration adopte les orientations budgétaires du *Budget de fonctionnement 2009-2010*, telles qu'elles sont présentées en annexe.

CA-2009-03-30-09

*Politique d'acceptation de dons (Politique 2500-027) – adoption*

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction, le conseil d'administration adopte la *Politique d'acceptation de dons* (Politique 2500-027), telle qu'elle apparaît en annexe, et autorise son entrée en vigueur à compter du 30 mars 2009.

CA-2009-03-30-10

Faculté de médecine et des sciences de la santé – Mise en conformité de l'animalerie, Pavillon Z4 – autorisation – confidentialité

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction, le conseil d'administration :

- autorise la réalisation du projet « Mise en conformité de l'animalerie, Pavillon Z4 » de la Faculté de médecine et des sciences de la santé;
- ajoute le projet au *Plan directeur immobilier* (PDI);
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision jusqu'à ce que le processus d'appel d'offres soit complété.

(Document en annexe)

## VICE-RECTORAT À LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

CA-2009-03-30-11

Politiques et règles d'attribution du congé d'éducation continue – politiques et règles d'attribution des congés de développement – politiques et programmes relatifs aux activités de perfectionnement – reconduction ou ratification

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction, le conseil d'administration :

- reconduit les politiques et règles d'attribution du congé d'éducation continue 2010-2011 :
  - de la Faculté de droit;
  - de la Faculté d'éducation;
  - de la Faculté d'éducation physique et sportive;
  - de la Faculté des lettres et sciences humaines;
  - de la Faculté de médecine et des sciences de la santé;
- reconduit la politique et les règles d'attribution des congés de développement 2010-2011 :
  - de la Faculté de génie;
- reconduit la politique et les programmes relatifs aux activités de perfectionnement 2009-2010 :
  - pour le personnel administratif et professionnel;
  - pour le personnel cadre;
- ratifie les politiques et règles d'attribution du congé d'éducation continue 2010-2011 :
  - de la Faculté d'administration;
  - de la Faculté des sciences;
  - de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie;
- ratifie la politique et les programmes relatifs aux activités de perfectionnement 2009-2010 :
  - pour le personnel chargé de cours;

tels qu'ils sont présentés en annexe.

CA-2009-03-30-12

Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke – ajustement des cotisations – approbation

M<sup>me</sup> Éleine Godbout, directrice du Service des ressources humaines et financières, ainsi que MM. Pierre Bouvier, président du comité de retraite, et Serge Germain, directeur général du comité, sont invités pour la présentation de ce point.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de retraite, le conseil d'administration approuve :

- la majoration du niveau des cotisations additionnelles du volet à prestations déterminées du régime de retraite de 1,75%;
- l'application de cette majoration dès le 5 avril 2009 pour l'Université et les participantes et

participants;

- l'application de cette majoration rétroactivement au 31 août 2008, sachant que cette majoration est assumée dans un premier temps par l'Université et que la portion des participantes et participants sera remboursée ultérieurement par une augmentation des cotisations des participantes et participants de 0,26%.

(Document en annexe)

CA-2009-03-30-13

*Règlement du régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke*  
(Règlement 2575-003) – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de retraite, le conseil d'administration modifie l'article A 3.3 du *Règlement du régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke* (Règlement 2575-003) en remplaçant les mots suivants :

« Sauf pour le membre du personnel du Service des ressources humaines, les membres du comité sont nommés pour un mandat d'un terme de trois ans renouvelable deux fois seulement de façon continue. Après une période d'absence de trois ans, le membre est à nouveau admissible pour un mandat renouvelable de même manière »

par les mots suivants :

« Les membres du comité sont nommés pour un mandat d'un terme de trois ans renouvelable deux fois seulement de façon continue. Après une période d'absence de trois ans, le membre est à nouveau admissible pour un mandat renouvelable de même manière. Toutefois, cette limitation ne s'applique pas pour les personnes suivantes :

- le président ou la présidente du comité de retraite et le directeur ou la directrice du Service des ressources humaines et financières, ces personnes étant nommées par le conseil d'administration;
- la personne des ressources humaines et financières nommée par le comité de direction et dont la nomination est ratifiée par le conseil d'administration ».

(Document en annexe)

CA-2009-03-30-14

Services alimentaires sur le Campus principal – Coopérative de solidarité Café CAUS – principe – entente – approbation – confidentialité

M. Jean-François Wehrung, membre du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Café CAUS, se retire pour la présentation et la prise de décision.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction, le conseil d'administration :

- approuve le principe de l'entente intervenue entre le groupe promoteur étudiant de la Coopérative de solidarité Café CAUS et l'Université de Sherbrooke relativement à la mise sur pied de ladite coopérative;
- accepte que l'Université de Sherbrooke cautionne un prêt consenti à la Coopérative de solidarité Café CAUS pour une somme totale pouvant atteindre 900 000 \$, moyennant l'obtention de garanties appropriées et une participation adéquate au conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Café CAUS pour la durée de l'entente contractuelle;
- autorise le comité de direction à conclure le contrat des services alimentaires sur le Campus principal avec la Coopérative de solidarité Café CAUS pour une durée de cinq ans ainsi que les ententes qui en découleront;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision jusqu'à ce que l'entente contractuelle soit signée.

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

CA-2009-03-30-15

Hôpital Charles LeMoyne – contrat d'affiliation – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction, le conseil d'administration :

- approuve le contrat d'affiliation entre l'Hôpital Charles LeMoyne et l'Université de Sherbrooke;
- autorise le recteur à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat d'affiliation, tel qu'il apparaît en annexe.

## RAPPORTS ET INFORMATION

### Secrétariat général

CA-2009-03-30-16

Comité de direction – procès-verbaux des réunions du mois de février 2009

Le conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des réunions du comité de direction du mois de février 2009.

Par voie de consensus, le conseil d'administration convient d'ajouter les sujets suivants :

- 13.1 Développement de nouveaux campus
- 13.2 Projet de loi sur la gouvernance des universités
- 13.3 Impacts sur l'Université du prolongement de l'autoroute 410

## DIVERS

CA-2009-03-30-17

Développement de nouveaux campus

Le conseil d'administration reçoit du recteur l'information relative au développement d'éventuels nouveaux campus de l'Université.

CA-2009-03-30-18

Projet de loi sur la gouvernance des universités – état de la situation

Le conseil d'administration reçoit du recteur l'état de la situation quant au projet de loi sur la gouvernance des universités.

CA-2009-03-30-19

Impacts du prolongement de l'autoroute 410 sur l'Université

Le conseil d'administration reçoit du recteur l'information relative aux impacts du prolongement de l'autoroute 410 sur l'Université.

**DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

CA-2009-03-30-20

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2008-2009, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion ordinaire au lundi 27 avril 2009, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

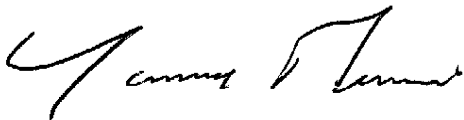
**CLÔTURE DE LA RÉUNION**

CA-2009-03-30-21

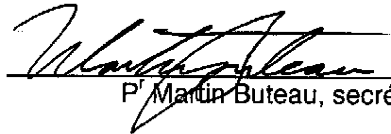
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 27 avril 2009.



M. Normand W. Bernier, président



P. Martin Buteau, secrétaire